

URBANISATION

Un rapport relève les carences des services municipaux



Présenté hier, le rapport d'audit urbain des villes de Brazzaville et Pointe-Noire souligne les manquements dans l'organisation des services municipaux et la gestion des finances municipales. C'est à la demande du gouvernement congolais et de la Banque mondiale que celui-ci a été réalisé par le cabinet international Idea consult, dans le cadre du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires.

Page 5

Les participants examinant le rapport d'étude/Adiac

SANTÉ

Le Congo bénéficie de 18 milliards FCFA de l'IDA

Les députés ont autorisé, le 19 décembre, le gouvernement à ratifier l'accord relatif au troisième financement additionnel du projet de riposte d'urgence à la covid-19 d'un montant d'environ

18 milliards FCFA. Ce prêt de l'Association internationale de développement (IDA) vise à prévenir et détecter la menace posée par la pandémie, en renforçant le système de santé. Il va égale-

ment permettre de financer des projets dont la construction d'un laboratoire de santé publique à Impfondo et trois centres de kinésithérapie à Brazzaville et Pointe-Noire.

Page 2

VIOLENCES

Le Pnud s'associe à la lutte contre la délinquance juvénile



Le haut-commissaire et le représentant du Pnud devant la presse

Le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Opiah Mensah Kumah, a indiqué hier à Brazzaville que son institution s'engage dans la formation des jeunes et la lutte contre les violences aux côtés du Haut-commissariat à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile. « Nous avons échangé sur la prévention de la délinquance chez les jeunes ainsi que la justice restaurative », a-t-il dit, à l'issue d'un échange avec le haut-commissaire Adolphe Mbou-Maba.

Page 7

DOUANES CONGOLAISES

Les agents se forment à la gestion des projets

Le personnel des douanes participe, du 20 au 22 décembre à Brazzaville, à une formation sur la gestion des projets organisée dans le cadre du programme de renforcement des capacités des administrations douanières de l'Organisation mondiale des douanes pour l'Afrique de l'Ouest et du centre. « La gestion de projet nous permet de dialoguer avec nos partenaires en vue de mettre en place des projets structurés. Car, dans le contexte de mise en œuvre de la zone de libre échange continentale, il est important que nous présentions des projets bien élaborés », a indiqué le directeur du bureau de renforcement des capacités, Abdel Kader.

Page 3

ÉDITORIAL

Textes d'application

Page 2

ÉDITORIAL

Textes d'application

La loi a de la valeur lorsqu'elle est appliquée. Beaucoup de lois, longtemps votées et promulguées, sommeillent dans les tiroirs de l'administration publique faute de textes d'application.

Normalement dès que la loi est promulguée, l'administration s'occupe de préparer des décrets, des arrêtés et des circulaires permettant d'apporter des précisions sur les modalités de sa mise en œuvre.

Les vides juridiques créés par cette absence de suivi pèsent lourdement sur le fonctionnement de certaines institutions. Le gouvernement qui avait donné des assurances devra tout entreprendre pour que ce déficit soit surmonté car il y va de la crédibilité de celles-ci.

Dans la mesure où la loi confère la force à l'administration mais également aux citoyens, il y a lieu d'œuvrer à ce que la navigation à vue découlant de l'indisponibilité des textes d'application soit réparée tant il est vrai qu'une loi vaut ce que valent les textes de sa mise en œuvre.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Parlement autorise un prêt de l'IDA de plus de 18 milliards FCFA

Réunis en séance plénière le 19 décembre à Brazzaville, les députés ont autorisé la ratification de l'accord relatif au troisième financement additionnel du projet de riposte d'urgence à la covid-19 « Pruc-Crédit IDA 7194-CG », d'un montant de 27 800 000 euros, soit environ 18 218 016 096 FCFA.



Signé le 20 septembre dernier entre le gouvernement et l'Association internationale de développement (IDA), l'accord de financement vise à prévenir et détecter la menace posée par la pandémie à coronavirus, en ripostant effacement par le renforcement du système de santé et l'amélioration de ses performances.

Tenant compte de l'évolution de la pandémie, le projet est contraint de réorienter ses objectifs. En effet, il est désormais structuré autour des domaines tels que la poursuite de la vaccination de routine qui nécessitera l'achat des vaccins et des intrants; la surveillance épidémiologique qui revêt une importance capitale dans le suivi de l'évaluation de la maladie et dans l'appréciation de la circulation du virus à travers le territoire national.

Il s'agira aussi du renforcement du système de santé par la prise en charge des personnes vivant avec des séquelles de covid-19 dans les huit hôpitaux généraux; la construction d'un laboratoire de santé publique à Impfondo; la construction de trois centres de kinésithérapie

à l'hôpital de base de Bacongo, à Jane-Viale (Ouenzé) et à Pointe-Noire. Les autres projets étant la construction d'unité d'hémodialyse à l'hôpital Adolphe-Cisé, à Pointe-Noire; l'acquisition de cinq unités mobiles de santé (Mossaka, Impfondo, Ouesso, Ewo et Dolisie). La durée de remboursement du crédit qui est entré en vigueur dès le 20 décembre est de trente-cinq ans dont cinq années de différé, pour les intérêts de l'ordre de 1,25%. Les dates de paiement sont fixées au 15 mai et 15 novembre de chaque année.

Selon le gouvernement, les premiers financements évalués à 42 864 188 USD ont connu un décaissement de 10 967 812 USD. Ce qui a permis à la République du Congo de garantir son accès aux vaccins; renforcer son système de santé; améliorer les traitements et les soins, notamment la capacité de livraison de l'oxygène ainsi que le renforcement des campagnes de communication et de sensibilisation afin d'accroître la demande des vaccins par la population.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Mauoukani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GESTION DURABLE

Plus de seize milliards FCFA pour une bonne utilisation des terres

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas a signé, le 19 décembre à Brazzaville, avec la secrétaire d'Etat française chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopoulou, et le directeur de l'Agence française de développement, Maurizio Cascioli, des conventions de financement relatives au programme d'utilisation durable des terres en République du Congo.

D'une durée de cinq ans, le programme vise à soutenir les efforts engagés par le Congo pour structurer son approche nationale d'aménagement du territoire, en accompagnant notamment l'élaboration du plan national d'affectation des terres, d'un schéma national d'aménagement et de développement du territoire 2025 et des deux schémas départementaux pilotes.

Le renforcement du cadre institutionnel et la mise en place de ces instruments intersectoriels dédiés à l'aménagement du territoire devront ainsi assier la définition d'une stratégie de développement intégrée, conciliant les objectifs de développement socio-économique et de pérennisation des ressources naturelles et des écosystèmes.

« L'agriculture se déploie sur les terres rurales, il est donc heureux que dans le cadre de notre partenariat



avec l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi), nous signions aujourd'hui ce programme dont l'objectif général est de définir un processus inclusif et concerté de planification des usages et d'utilisation des dites terres au niveau national », a indi-

qué la ministre du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, représentant le ministre de l'Economie et des Finances.

Selon elle, ces deux conventions de financement traduisent l'intérêt partagé par le Congo, les membres de Cafi et les autres

La signature de l'accord de financement Adiac partenaires d'œuvrer à la préservation du deuxième poumon de la planète.

« Le gouvernement mettra tout en œuvre afin que ce programme soit déployé dans les meilleures conditions pour optimiser ses efforts et contribuer à une gestion du-

table des forêts du bassin du Congo », a-t-elle poursuivi.

Soulignant le caractère stratégique dudit programme, le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Chrysoula Zacharopoulou, a rappelé que cette signature vient réaffirmer les engagements formalisés dans la lettre d'intention de Cafi, signée en septembre 2019 entre les chefs d'Etat français et congolais.

Ce programme vise donc à appuyer l'atteinte de vingt-deux des cinquante-deux engagements fixés par cette « lettre », pour mettre en œuvre la trajectoire nationale de développement bas-carbone de la République du Congo.

Rappelons que ce projet sera mis en œuvre par les ministères en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Economie forestière.

Lopelle Mboussa Gassia

DOUANES

Les agents s'imprègnent des bonnes pratiques de gestion des projets

Un atelier de formation sur la gestion des projets est organisé à l'endroit des douaniers congolais du 20 au 22 décembre à Brazzaville, dans le but de rendre plus performante l'administration douanière.

Initié par le Bureau régional de renforcement de capacité (BRRC) de l'Organisation mondiale des douanes pour l'Afrique de l'Ouest et du centre (OMD-AOC), en collaboration avec la direction générale des douanes et des droits indirects du Congo, l'atelier a pour objectif de doter les participants de meilleures pratiques leur permettant de mettre en place des projets mieux structurés.

« Si les administrations douanières ont toujours accordé une place importante aux questions techniques spécifiques telles que le classement des marchandises, la valeur, les règles d'origine, la lutte contre la fraude pour atteindre les objectifs visés, la mise en œuvre des actions y affé-

rentes devrait s'inscrire dorénavant dans une démarche de planification dans le cadre des projets annuels de performance », a indiqué le directeur général des Douanes, Guéno-

lé Mbongo Koumou. S'inscrivant dans le cadre du programme de renforcement des capacités des administrations douanières de la région AOC, la gestion des projets est cruciale dans l'objectif d'une mise en œuvre efficace de l'action publique, a ajouté le directeur général des Douanes.

Intervenant, le directeur du BRRC, Abdel Kader Sangho, a rappelé que l'administration des douanes du Congo s'était engagée dans une série de réformes. Dans cette optique, la gestion des projets est impor-



tante pour atteindre la performance voulue.

« La gestion de projet nous permet de dialoguer avec nos partenaires en vue de mettre en place de projets structurés. Car, dans le contexte de mise en œuvre de la zone de libre échange continen-

La gestion des projets est importante pour atteindre la performance voulue Adiac tale, il est important que nous présentions des projets bien élaborés », a souligné Abdel Kader, avant de saluer les efforts fournis par le Congo, dans le cadre des réformes, notamment en matière de performance et de gestion des ressources humaines.

« Nous constatons que l'administration des douanes a engagé beaucoup de réformes qui sont sur le point d'atteindre la maturité. La douane congolaise est sur la bonne voie, conformément aux standards fixés », a-t-il laissé entendre.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA PRESELECTION DES AGENTS DE COLLECTE DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH-5) DU CONGO

L'Institut National de la Statistique (INS) se prépare, conformément aux attentes du Gouvernement et des partenaires au développement, à réaliser le dénombrement principal du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5) du Congo courant le deuxième trimestre de 2023. Cette grande investigation statistique, permettra d'actualiser les informations sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population à tous les niveaux géographiques.

Une des étapes cruciales du processus d'exécution du RGPH-5 a été déjà réalisée. Il s'agit de la cartographie censitaire qui a permis, entre autres, de découper le territoire congolais en six mille quatre-cent-quatre-vingt-trois (6 483) zones de dénombrement (ZD). Chaque ZD sera affectée pendant le dénombrement principal à un agent recenseur.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de présélectionner les agents qui auront pour mission la collecte de données auprès des ménages et sur les infrastructures scolaires et sanitaires au sein des zones de dénombrement qui leurs seront affectées.

Le Directeur Général de l'INS invite les personnes intéressées à déposer leurs dossiers de candidature prioritairement sur le site de l'INS : <https://www.ins-congo.cg>. Les candidats ayant des difficultés de connexion internet peuvent déposer leurs dossiers physiques au niveau des directions départementales de la statistique et des sous-préfectures/arrondissements. Le dossier de candidature comprend :

- une demande adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- un curriculum vitae (CV) détaillant le cursus scolaire et/ou universitaire, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte de données assistée par ordinateur ;
- une copie du dernier diplôme ou de l'attestation du dernier diplôme ;
- une photocopie de la pièce d'identité (CNI, Passeport, Permis de conduire, Carte scolaire/étudiant) ;
- un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité ;
- le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

lares.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé(e) de 18 à 59 ans au 31 mars 2023 ;
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac ou autres diplômes jugés équivalents ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et internet) ;
- être disponible durant toute la période de l'opération (03 mois à compter du début de la formation) ;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle ;
- avoir une endurance physique (être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pieds), être patient et en parfait état de santé ;
- avoir une bonne connaissance du français, lingala et Kituba ;
- avoir un téléphone portable fonctionnel ;
- avoir une expérience dans le domaine de la collecte de données, notamment celle assistée par ordinateur demeure un atout.

Le recrutement se fera en deux étapes. Une présélection se fera sur étude de dossiers. Les candidats présélectionnés suivront une formation de vingt-un (21) jours au bout de laquelle un test écrit permettra de retenir les agents recenseurs définitivement admis à participer à l'opération.

Les dossiers de candidature doivent être déposés aux adresses susmentionnées du 26 décembre 2022 au 13 janvier 2023 à 14 heures, et porter clairement la mention « PRESELECTION DES AGENTS RECENSEURS DU RGPH-5 ».

NB : - les candidatures déposées par voie électronique sont prioritaires ;
- le dépôt du dossier de candidature est gratuit.

**Fait à Brazzaville, le
Le Directeur Général**

Gaspard Symphorien MBOU LIKIBI

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA PRESELECTION DES SUPERVISEURS DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DU (RGPH-5) CONGO

L'Institut National de la Statistique (INS) se prépare, conformément aux attentes du Gouvernement et des partenaires au développement, à réaliser le dénombrement principal du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5) du Congo courant le deuxième trimestre de 2023. Cette grande investigation statistique, permettra d'actualiser les informations sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population à tous les niveaux géographiques.

Une des étapes cruciales du processus d'exécution du RGPH-5 a été déjà réalisée. Il s'agit de la cartographie censitaire qui a permis, entre autres, d'évaluer les besoins en personnel d'encadrement des agents de collecte, notamment les superviseurs.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de présélectionner les superviseurs qui auront pour mission, entre autres, de former les agents recenseurs et de superviser la collecte de données dans les différentes zones de supervision.

Le Directeur Général de l'INS invite les personnes intéressées à déposer leurs dossiers de candidature sur le site de l'INS : <https://www.ins-congo.cg>.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- un curriculum vitae (CV) détaillant le cursus scolaire et/ou universitaire, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte de données assistée par ordinateur ;
- une copie du dernier diplôme ou de l'attestation du dernier diplôme ;
- une photocopie de la pièce d'identité (CNI, Passeport, Permis de conduire) ;
- un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité ;
- le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé(e) de 22 à 65 ans au 31 mars 2023 ;
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac+4 ou autre diplôme jugé équivalent / ou encore un diplôme équivalent à la licence dans le domaine statistique plus une expérience d'au moins deux (02) ans ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel) et des technologies de l'information et de la communication (internet, réseaux sociaux) ;
- être disponible durant toute la période de l'opération (4 mois à compter du début de la formation) ;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle ;
- avoir une endurance physique (être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pieds), être patient et en parfait état de santé ;
- avoir une bonne connaissance du français, lingala et Kituba ;
- avoir un téléphone portable fonctionnel ;
- avoir une expérience dans le domaine de la collecte de données, notamment celle assistée par ordinateur demeure un atout.

Le recrutement se fera en deux étapes. Une première présélection se fera sur étude de dossiers. Les candidats présélectionnés suivront une formation de vingt-un (21) jours au bout de laquelle un test écrit permettra de retenir les superviseurs qui participeront à l'opération.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse susmentionnée du 26 décembre 2022 au 13 janvier 2023 à 14h 00.

NB : le dépôt du dossier de candidature est gratuit.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général

Gaspard Symphorien MBOU LIKIBI

GESTION MUNICIPALE

Doter les deux grandes villes du Congo de plans d'entretien prioritaire

Un nouveau rapport d'audit urbain de Brazzaville et Pointe-Noire, présenté le 20 décembre, révèle des défaillances dans l'organisation des services municipaux et la gestion des finances locales. Des difficultés qui ne favorisent ni l'entretien de la voirie urbaine ni l'amélioration des quartiers défavorisés, encore moins la lutte contre la pauvreté.

La réalisation de l'étude sur la gestion municipale a été menée par le cabinet international Idea consult, à la demande du gouvernement congolais et de la Banque mondiale, dans le cadre du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap). L'objet du « Rapport d'audit urbain, organisationnel et financier des municipalités de Brazzaville et Pointe-Noire » est de renforcer la gestion des communales.

En effet, la finalité de cette étude urbaine, d'après Lotfi Maslah, l'un de ses rédacteurs, est de doter les deux municipales d'un programme d'entretien prioritaire, y compris d'un contrat État-département avec un manuel de procédures de gestion de ce contrat, adossé d'un programme d'investissements prioritaires.

L'État est appelé donc à appuyer les grandes agglomérations, notamment Brazzaville, à se mettre à niveau en matière d'entretien des infrastructures (routes, canalisations...), des équipements sociaux collectifs (écoles, stades,



loisirs...) et des marchés domaniaux. « Si l'on construit des infrastructures et qu'à la fin on ne les entretient pas, c'est de l'argent gaspillé. Il faut alors un plan pour pouvoir entretenir les équipements existants et ceux qui seront construits dans le cadre de ce plan d'in-

vestissement prioritaire », a insisté Lotfi Maslah.

Les chantiers énumérés dans le rapport du cabinet Idea consult pourront faire l'objet d'un nouveau projet réalisable en cinq ans, en remplacement de l'actuel Durquap. Le futur projet relatif au programme

Les participants examinant le rapport d'étude Adiac d'entretien prioritaire pourrait coûter à l'État et ses partenaires de la Banque mondiale plus de 82 milliards F CFA. « Un mécanisme de suivi-évaluation est prévu afin que l'impact soit positif pour les habitants bénéficiaires », a ajouté l'expert d'Idea consult.

L'élaboration d'un nouveau projet urbain, a estimé Rémy Philippe Mouyabi, le chargé de mission technique du Durquap, répond à un besoin de développement local et l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Celui-ci permettra à terme de réaliser une typologie des quartiers afin d'identifier les besoins en investissements et en entretiens ; d'identifier le potentiel et les caractéristiques du développement urbain en faisant ressortir les problèmes majeurs de la ville et des différents quartiers... « Le gouvernement a déjà introduit une requête pour la deuxième phase du Durquap, un projet plus étoffé qui prendra en compte le volet résilience urbaine. Le futur projet va permettre au Congo de faire face aux érosions, aux eaux usées, etc. Nous espérons qu'il sera un peu plus large, couvrant non seulement les deux grandes villes, mais aussi les autres localités du pays », a révélé Rémy Philippe Mouyabi.

Fiacre Kombo

**Assurances et
Réassurances du
Congo**

Entreprise régie par le code CIMA

APPEL D'OFFRES

SECTEUR : ASSURANCES

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité de ses services, la société Assurances et Réassurances du Congo en sigle ARC, Société Anonyme au capital de 4.000.000.000 de F CFA avec Conseil d'Administration, envisage de faire appel aux services des garagistes, experts en automobile, risques divers et transport, des experts en évaluation du préjudice corporel, des avocats, des enquêteurs compétents en cas de survenance des sinistres de toute nature.

A cet effet, elle invite par le présent avis d'appel d'offres, les prestataires qualifiés, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission accompagnée des pièces suivantes avant le 31 décembre 2022 :

- Les photos des locaux abritant le siège de votre structure ;
- Vos coordonnées téléphoniques et géographiques ;
- La photocopie de la pièce d'identité du responsable de votre structure ;
- La photocopie des diplômes obtenus ;
- Votre contrat d'assurance Responsabilité Civile ;
- Vos références techniques et expérience dans vos domaines respectifs ;
- Votre dossier fiscal composé des éléments suivants :
 - ✓ Attestation d'immatriculation Employeur (CNSS) ;
 - ✓ Certificat de non faillite, redressement et de liquidation judiciaire (Tribunal du commerce) ;
 - ✓ Certificat de résidence fiscale ;
 - ✓ Certificat de moralité fiscale ;
 - ✓ Attestation de régime d'imposition ;
 - ✓ Certificat d'immatriculation SCIEN /SCIET (Ministère du plan) ;
 - ✓ Attestation d'immatriculation RCCM.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir les informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Vos dossiers doivent être déposés à la Direction Générale de l'ARC à l'attention du Directeur Général.

Fait à Brazzaville, le 09 décembre 2022

William MASSEMBO
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ARC - CONGO

VISITEZ

LE MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée
du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

VIE ASSOCIATIVE

La Munamec restructure ses instances dirigeantes

La Mutuelle nationale des médecins du Congo (Munamec) a tenu, le 17 décembre à Brazzaville, son assemblée générale électorale au cours de laquelle le Dr Simone Loubienga a été réélue à la tête d'un bureau interdépartemental de cinq membres.

Réélue pour un nouveau mandat de deux ans, Simone Loubienga est secondée par le Dr François Nkokolo, élu vice-président de la Munamec. Ancien secrétaire chargé de la communication et des relations publiques, ce dernier remplace à ce poste le Dr Nguouaka qui assumera désormais les fonctions de secrétaire en charge de la communication. Le Dr Martine Béatrice Pougui a été réélue au poste de secrétaire générale alors que sa collègue Irène Opfou a gardé le contrôle des finances de la mutuelle en sa qualité de trésorière.

Les participants ont également mis en place un commissariat au compte de trois membres, présidé par le Dr Babossebo. Les Drs Max Adzika et Patricia Atohoun en assument respectivement les fonctions de vice-président et rapporteur.

Le bureau interdépartemental de Brazzaville comprend le Pool, Brazzaville, les Plateaux, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala. « Notre but est d'arriver partout où les médecins exercent pour les amener à comprendre l'intérêt d'être ensemble. La principale mission de ce nouveau mandat est d'amener le maximum d'entre nous qui hésitent encore parce qu'il y a des médecins qui vivent en autarcie. Pour l'instant, nous ne sommes que vingt-sept sur tout le nombre que Brazzaville et la zone septentrionale du Congo regorgent. Comme l'a dit madame la présidente, nous devons tripler le nombre pour les deux années qui viennent. C'est notre mission fondamentale »

le nombre que Brazzaville et la zone septentrionale du Congo regorgent. Comme l'a dit madame la présidente, nous devons tripler le nombre pour les deux années qui viennent. C'est notre mission fondamentale », a expliqué le Dr François Nkokolo, ophtalmologiste à l'hôpital spécialisé mère et enfant, Blanche-Gomes.

Lancée officiellement le 6 juillet 2019, la Munamec s'était engagée, entre autres, à valoriser le bien-être social, promouvoir le travail des médecins en le mettant au centre de ses préoccupations. Interrogé sur la qualité des soins administrés aux patients qui est parfois remise en cause par la population, le vice-président de la Munamec a rappelé qu'il y a d'autres organisations qui régissent les médecins, notamment l'Ordre national des médecins qui a au cœur les questions de qualité. A côté de cette institution, il y



Les membres du bureau exécutif et du commissariat au compte DR

a aussi le syndicat des médecins dont le rôle est de veiller au bon travail et surtout au bon traitement du médecin.

« Notre slogan c'est la solidarité,

la confraternité et le développement. Qui dit développement, dit épanouissement. L'objectif ou l'idéal est que nous arrivons à l'épanouissement de tous les

médecins congolais parce que c'est toujours mieux d'être ensemble épanoui que d'être seul épanoui. C'est évidemment que tout médecin devrait veiller à ceux qui travaillent bien, tout médecin qui veut être dans notre mutuelle doit d'abord être inscrit à l'Ordre national des médecins. À travers cette exigence, nous veillons à ce que ce soit des médecins dignes, reconnus par l'institution habilitée ; donc par ricochet, nous tenons à la qualité des soins que nous donnons aux patients », a assuré le Dr François Nkokolo.

Parfait Wilfried Douniama

« Notre but est d'arriver partout où les médecins exercent pour les amener à comprendre l'intérêt d'être ensemble. La principale mission de ce nouveau mandat est d'amener le maximum d'entre nous qui hésitent encore parce qu'il y a des médecins qui vivent en autarcie. Pour l'instant, nous ne sommes que vingt-sept sur tout le nombre que Brazzaville et la zone septentrionale du Congo regorgent. Comme l'a dit madame la présidente, nous devons tripler le nombre pour les deux années qui viennent. C'est notre mission fondamentale »

Des anciens élèves du CEG 8 février réunis au sein d'une association

L'organisation dénommée « Association des anciens élèves du CEG 8 février 1964 » a fait sa sortie officielle le 15 décembre à Brazzaville, lors d'une cérémonie solennelle tenue en présence de son président d'honneur, le général Serges Oboa.

Plus de trois cents anciens élèves du Collège d'enseignement général (CEG) du 8 février 1964, réunis autour de leur président d'honneur, ont honoré la sortie officielle de leur association. L'occasion toute conviviale leur a permis de raviver la flamme du vivre-ensemble parmi eux, conformément aux idéaux de l'organisation.

« Cela fait peut-être déjà une quarantaine d'années aujourd'hui, que nous nous sommes dispersés et se revoir à une telle occasion est un grand plaisir. Je suis donc heureux de retrouver ce jour la majorité de mes amis de classe avec qui nous nous partageons des bouts de pain au CEG 8 février. Nombreux d'entre nous sommes devenus des grands responsables, et cela me réjouit énormément. A travers cette initiative, nous voulons mettre la jeunesse



Les membres de l'2AE8F lors de la sortie officielle/Adiac

sur le bon chemin », a souligné le général Serge Oboa.

Créée sur l'initiative de son président d'honneur, l'Association des anciens élèves du CEG 8 février 1964 (2AE8F)

est dotée d'un bureau exécutif de cinq membres, dirigé par Denise Lawson, et d'une commission de contrôle de vérification de six membres. Association à but non lu-

cratif, l'2AE8F est ouverte à toute personne de nationalité congolaise ou étrangère ayant fréquenté l'école 8 février 1964. Elle a pour objectif de rassembler tous les

anciens élèves de cet établissement public autour d'un seul idéal, en vue de rallumer la flamme du vivre-ensemble entre eux au profit d'une génération scolaire soudée et épanouie. Elle vise aussi à pérenniser l'élan de cœur entre collègues, à travers l'entraide et des actions de solidarité, de manière à se soutenir les uns les autres. Une initiative visant à résoudre amicalement les problèmes auxquels certains d'entre eux sont confrontés.

Toutefois, l'2AE8F veut faire du CEG 8 février 1964 son axe d'intervention prioritaire. Il s'agit notamment de suivre attentivement l'évolution de cet établissement et de le soutenir à travers des aides et actions philanthropiques dans l'optique de lui permettre de continuer à bien encadrer les générations futures, cadres de demain.

Firmin Oyé

Elle a pour objectif de rassembler tous les anciens élèves de cet établissement public autour d'un seul idéal, en vue de rallumer la flamme du vivre-ensemble

COOPÉRATION

Le Pnud appuie le Haut-Commissariat à la Justice restaurative dans la lutte contre la délinquance

Le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Opiah Mensah Kumah, et le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, ont passé en revue, le 19 décembre à Brazzaville, les aspects sur lesquels les deux parties doivent davantage travailler.

« Nous avons échangé sur la prévention de la délinquance chez les jeunes ainsi que la justice restaurative », a précisé le représentant du Pnud au sortir de l'entrevue avec Adolphe Mbou-Maba. A propos de la délinquance juvénile, il a salué les initiatives du Haut-commissariat pour détourner les jeunes de la violence. L'agence onusienne prévoit donc de jouer sa partition à travers des actions concrètes pour mettre ces jeunes sur la voie de la productivité puisque, souvent, ils réclament l'emploi. L'une des initiatives évoquées par Opiah Mensah Kumah est le Youthconnekt, une plate-forme déjà opérationnelle dans plusieurs pays dont le Congo, permettant aux jeunes de s'illustrer dans les métiers liés aux nouvelles technologies.

Par ailleurs, la justice restaurative, selon le représentant du Pnud, ne devrait pas reposer sur les sanctions ou la punition mais aussi sur la formation professionnelle pour faciliter la réinsertion, la sensibilisation.

Il convient de rappeler que depuis le 10 janvier de cette année, le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile a organisé des rencontres citoyennes dans les arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire pour échanger avec les délinquants sur leurs motivations et les mesures à prendre afin de trouver ensemble des solutions. Cette démarche inclusive n'a pas concerné uniquement les deux grandes villes du pays où la violence urbaine prend de l'ampleur mais aussi les localités de l'arrière-pays, notamment dans la Sangha et les Plateaux.

Dans la poursuite de l'œuvre amorcée, le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile pourra donc compter sur l'appui du Pnud.

Rominique Makaya



Le haut-commissaire et le représentant du Pnud devant la presse/Adiac

FORMATION

La France annonce le projet "Mosala" en faveur de la jeunesse congolaise

Lors de sa visite au Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa), le 19 décembre à Brazzaville, la secrétaire d'Etat française chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopolou, a annoncé la préparation du projet "Mosala" pour la formation qualifiante et l'employabilité des jeunes congolais.



Chrysoula Zacharopolou en compagnie des apprenants du Cefa/Adiac

Le soutien à la formation et l'emploi de la jeunesse est au centre du partenariat entre la France et le Congo, à en croire la secrétaire d'Etat française chargée du Développement, de la Francophonie et des partenariats internationaux. « La force du Congo c'est sa jeunesse. Et, les grands défis que nous avons partout dans le monde sont l'éducation et l'emploi des jeunes », a souligné Chrysoula Zacharopolou.

En visitant le Cefa, elle a eu une idée de la volonté du gouvernement congolais à créer des

centres d'éducation, de formation et d'apprentissage avec l'appui de ses partenaires, la France et l'Union européenne, entre autres. Chrysoula Zacharopolou a, par ailleurs, salué l'envie d'apprendre affichée par les jeunes rencontrés dans les ateliers.

Le Cefa visité par la secrétaire d'Etat française est créé par décret 2009-190 du 24 juin 2009. Il assure une formation professionnelle en alternance : centre-entreprise, sous la tutelle du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, géré en partena-

riat avec le secteur productif.

« Nous formons des menuisiers, staffeurs, peintres, carreleurs, maçons, ferrailleurs, installateurs sanitaires, électriciens du bâtiment, métalliers, serruriers les frigoristes. La formation diplômante concerne 25% d'apprentis tandis qu'en entreprise c'est 75% », a fait savoir la directrice générale dudit centre, Audrey Mpasou, en précisant que cette année l'établissement compte 344 jeunes en formation dont l'âge varie entre 16 et 30 ans, avec seulement 6% de filles.

R.M.

COOPÉRATION

Bamako et la Banque mondiale signent deux accords de financement

Deux accords de financement de 287 millions d'euros pour accroître l'accès aux services d'assainissement et d'eau de la ville de Bamako, d'une part, et la productivité agricole du renforcement de la résilience des ménages ruraux vivant dans les zones aride, d'autre part, ont été signés entre le Mali et l'institution financière de Bretton Woods.

Les deux accords ont été signés du côté malien par le ministre de l'Economie et des Finances, Alousseni Sanou, et pour la Banque mondiale par sa directrice, Clara De Souza. « Ces financements concernent le projet de résilience urbaine de la ville de Bamako pour un montant de 256,2 millions d'euros, soit environ 168 056 183 400 FCFA et le projet de développement agricole des zones arides au Mali, pour un montant de 30,80 millions d'euros, soit environ 20,20 milliards de FCFA », indique le communiqué. « La signature de ces deux accords de financement est la matérialisation des priorités des plus hautes autorités, en adéquation avec le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable pour la période 2019-2023 », a déclaré Alousseni Sanou.

Il a affirmé que « le projet de résilience urbaine de la ville de Bamako (Pruba) est une opération qui a pour objectif d'améliorer l'accès aux services de traitement des déchets urbains, d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable, d'accroître la résilience aux inondations dans certaines zones vulnérables du district de Bamako et des communes voisines ciblées, et de renforcer les capacités de gestion urbaine ». Avant d'ajouter que « les investissements proposés consistent à réaménager la décharge de Noumoubougou en un centre moderne d'enfouissement technique, incluant des équipements pour la valorisation des

déchets, et à aménager un second site à Mountougoula pour doter le grand Bamako d'une capacité de traitement de 20 ans ». Une capacité qui sera augmentée par la modernisation de la cellule existante pour atteindre une capacité supplémentaire de deux millions de tonnes sur les quarante hectares restants du site.

En outre, deux usines de traitement des boues fécales seront construites pour remédier à l'absence actuelle de tout système d'assainissement approprié de Bamako, avec une capacité journalière totale de 600 m³, équivalant à 42 tonnes de matière sèche, bénéficiant à 700 000 habitants. Huit cents blocs latrines seront construits dans les établissements publics sélectionnés. Les ménages les plus pauvres, situés à proximité de ces établissements, bénéficieront également de la construction de vingt mille latrines domestiques. Concernant le projet de développement agricole des zones arides du Mali, l'objectif vise à améliorer la productivité agricole et renforcer la résilience des ménages ruraux vivant dans les zones arides ciblées. Il s'agit d'un financement additionnel qui couvrira les coûts d'une réponse d'urgence à l'insécurité alimentaire, ainsi que ceux occasionnées par les pressions inflationnistes dues en partie à la crise en Ukraine et à l'insécurité. Les activités du projet ciblent les pauvres et les personnes vulnérables, y compris les femmes, les jeunes et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Noël Ndong

AFRIQUE DU SUD

Cyril Ramaphosa réélu à la tête de l'ANC

Le Congrès national africain (ANC), parti historique au pouvoir en Afrique du Sud, a réélu le 19 décembre à sa présidence Cyril Ramaphosa, qui a échappé à une procédure de destitution.

Le président sud-africain est aussi en difficulté depuis plusieurs mois en raison de son implication dans une affaire de cambriolage mais reste très populaire dans son pays malgré quelques critiques.

Cyril Ramaphosa, 70 ans, est donc bien parti pour décrocher un second mandat à la tête du pays, si l'ANC remporte les élections générales de 2024. Les militants de l'ANC lui en ont donné le mandat. « Il doit donc travailler dur pour rétablir un lien de confiance et pour montrer la volonté ainsi que la détermination de son gouvernement à lutter contre la corruption », a expliqué l'analyste politique, Richard Calland.

« Il ressort très renforcé de cette élection et enhardi pour poursuivre ce qu'il a entrepris », déduit le politologue Ongama Mtinka. « Nous devons être derrière cette direction pour rendre l'ANC encore plus fort », a reconnu Pule Mabe, le porte-parole de l'ANC et candidat malheureux au poste de trésorier.

Cyril Ramaphosa a conservé finalement sa place, avec une majorité plus large qu'en 2017. Autour de lui aux postes-clés de l'ANC,



Le président sud-africain Cyril Ramaphosa célèbre sa réélection à la présidence du Congrès national africain lors de la conférence nationale de l'ANC à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 19 décembre 2022. — Jerome Delay/AP/SIPA

il dispose d'alliés qui pourraient lui permettre de mener une politique de réforme plus musclée. Organisé tous les cinq ans, le congrès de la formation qui dirige l'Afrique du Sud depuis l'élection de Nelson Mandela en 1994 est capable de « faire et de défaire des présidences ».

Selon l'analyste politique Richard Calland, le « top 6 » du parti, qui rassemble ses principaux dirigeants, est considéré comme l'antichambre du pouvoir. « En 2017, l'élection de Cyril Ramaphosa à la tête du parti avait signé la fin du règne de Jacob Zuma, après des années de corruption massive », rappelle-t-on.

Le bureau d'enquêtes chargé des affaires de corruption multiplie les mises en examen ces derniers mois. Mais la tâche à accomplir pour redresser l'Afrique du Sud est immense. Alors que l'ANC ouvrait son congrès, le gouvernement annonçait le déploiement de l'armée autour des centrales de la compagnie d'électricité publique Eskom, afin de les protéger d'actes de sabotage.

Yvette Reine Nzaba

« Travailler dur pour rétablir un lien de confiance et pour montrer la volonté ainsi que la détermination de son gouvernement à lutter contre la corruption »



ASSOCIATION DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE

NÉCROLOGIE



Le président du bureau exécutif national de l'association des Anciens enfants de troupe du Congo (AET) informe toute la communauté des anciens enfants de troupe, du décès de l'AET Aaron Nkakou, matricule 632 de la promotion des grands anciens, survenu le 12 décembre 2022 en France.

La veillée funèbre se tient à son domicile situé derrière l'ambassade de la République centrafricaine en République du Congo.

Toutes les dispositions inhérentes à l'inhumation de ce vénérable grand ancien seront communiquées ultérieurement.

IN MEMORIAM



20 décembre 2021 – 20 décembre 2022, voilà une année qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui son fils Ghislain Bobianga (Papi), ancien directeur adjoint de la société FAAKI Congo SA, ancien habitant du Plateau des 15 ans.

En ce jour de triste anniversaire, les enfants et petit fils Bobianga, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Merci



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

ELECTIONS DE 2023

Les médias mis en garde contre une campagne électorale précoce

L'autorité de régulation des médias en République démocratique du Congo (RDC), le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), rappelle que le fait pour les professionnels de médias, communicateurs et acteurs politiques de s'adonner présentement à des messages et communications faisant la campagne électorale constitue une violation flagrante de la loi.

Le CSAC recommande aux professionnels des médias de s'interdire tout message de campagne électorale précoce au cours de leurs prestations. Ceux-ci, qui sont par ailleurs appelés à recadrer promptement tout invité qui verse dans la campagne électorale précoce, sont également interdits de présenter des candidats en dehors du cadre officiel relevant de la compétence de la commission électorale nationale indépendante (Céni).

Dans son communiqué du 19 décembre, le CSAC demande aussi aux médias de ne pas diffuser des émissions, programmes ou magazines contenant



des messages ou des communications de campagne électorale précoce. Aux ac-

teurs politiques, il demande de s'interdire tout message ou communication de cam-

Le nouveau président du CSAC, Christian Bosome, DR campagne électorale précoce à travers les médias et présentation des candidats.

L'autorité des régulation des médias fait constater que depuis un moment, les journalistes et acteurs politiques s'adonnaient précocement à la campagne électorale, rappelant que le fait pour ces derniers de s'adonner présentement à des messages et communications à ce propos constitue une violation flagrante de la loi. Le CSAC précise que la campagne électorale est une activité politique reconnue par la Constitutions et les lois de la République et doit s'exercer strictement durant la période fixée par la Céni, et organisée par le l'autorité de régulation des médias dans le pays.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Cassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



BELGIQUE

Aucun consensus des députés sur des excuses liées au passé colonial

Les travaux de la commission spéciale chargée de faire la clarté sur l'État indépendant du Congo et sur le passé colonial de la Belgique dans ce pays, au Rwanda et au Burundi et d'en tirer des enseignements pour l'avenir, se sont achevés le 19 décembre, sans un accord entre les députés belges.

L'ordre du jour des travaux de la commission prévoyait un vote sur le rapport final et les recommandations de la commission présidée par le député fédéral belge, Wouter De Vriendt. Mais, aucun accord n'est intervenu en majorité sur la validation du rapport final concluant les travaux de la commission et aucun vote n'a été effectué. Certains partis politiques de la majorité du parlement belge, notamment les libéraux l'Open-VLD et le Mouvement réformateur (MR) ont quitté la salle et n'ont pas voté ce texte qui proposait, en son article 69, que la Belgique présente des excuses sur son passé colonial.

Pour le chef du groupe parlementaire du MR, Benoît Piedboeuf, le président de la commission a préféré s'accrocher à son unique point de vue et décidé de sacrifier plus de deux années de labeur. « Il avait pourtant répété ces derniers jours que 99% du travail avait été accompli. Pourquoi dès lors ne pas acter ce consensus important et historique ? Nous répétons, inlassablement depuis des mois, nos positions et nos lignes de fracture. Le président de la commission doit avoir un rôle d'arbitre et ne peut mettre à mal à ce point les équilibres de la majorité », a-t-il fait savoir.

S'en tenir aux regrets exprimés par le roi

Les libéraux et le parti flamant CD&V (Chrétiens-démocrates et Flamands) ont déclaré vouloir s'en tenir aux regrets exprimés par le roi Philippe de Belgique, en juin 2020 à Kinshasa et répétés juin 2022, toujours



Une vue des travaux à la Chambre belge

dans la capitale congolaise. « Les libéraux rappellent qu'ils tiennent à respecter le discours du roi Philippe prononcé le 30 juin dernier. Le souverain y exprime «ses plus profonds regrets» pour les souffrances infligées au peuple congolais pendant la période coloniale. Il n'y a pas d'équivoque, le roi l'avait rappelé, le régime colonial comme tel avait pour base l'exploitation et la domination, une relation inégale, marquée par le paternalisme, les discriminations et le racisme. Nous nous inscrivons pleinement dans cette démarche de reconnaissance », indique le MR.

Les libéraux, rejoints par le CD&V, ont également déclaré n'avoir pas voulu créer de précédent et ont regretté l'obstination de certains de vouloir à tout prix dépasser le discours du roi, pourtant couvert par le gouvernement. « C'est d'autant plus regrettable car 120 recommandations sur 128 faisaient consensus au sein

de la Vivaldi (Coalition politique en Belgique, ndlr) », a fait savoir le MR.

Aucune responsabilité juridique

Pour ce parti, cette reconnaissance de la nature du régime colonial est sincère et nécessaire. Cependant, indique-t-il, elle n'implique aucune responsabilité juridique et ne peut donc pas donner lieu à des réparations. « L'heure n'est pas à la repentance éternelle mais au développement d'une relation forte avec le Congo, le Rwanda et le Burundi. Nous devons améliorer nos partenariats, qu'ils soient commerciaux ou scientifiques dans une relation d'égal à égal avec ces trois pays. Nous tourner vers l'avenir plutôt que sans cesse ressasser le passé au risque de tomber dans une polarisation de la société. Il faut rassembler et non diviser », a préconisé le député Benoît Piedboeuf.

Irrespect pour le travail parlementaire et irresponsabilité politique

Mais, pour sa part, le parti politique Ecolo a regretté qu'après deux ans de travaux, deux rapports d'experts, des centaines d'auditions, une visite de travail sur place et le travail intense du président de la commission, Wouter De Vriendt, pour trouver un accord sur ce sujet primordial, certains ont décidé de saboter l'ensemble du travail réalisé démontrant à la fois de l'irrespect pour le travail parlementaire et une irresponsabilité politique inacceptable. Guillaume Defossé, député fédéral Ecolo, a déclaré : « Le consensus scientifique est pourtant clair sur la nécessité pour la Belgique de présenter des excuses au nom de la continuité des institutions et comme gage indispensable de sincérité dans les mesures réparatrices qui seraient prises. Nous avons entendu en commission des centaines

d'experts qui allaient dans ce sens, y compris des juristes qui ont expressément exclu tout risque juridique qui pourrait en découler. L'opposition aux excuses ne peut donc être lue que comme le fruit déplorable d'un dogmatisme colonial ».

La Belgique pas à la hauteur des attentes

Ainsi, a estimé Ecolo, il est regrettable que la commission se termine donc sans rapport ni recommandations. « Ce processus unique au monde initié par la Belgique était pourtant suivi avec attention sur le plan international. Aujourd'hui, malgré la qualité du travail fourni, la Belgique n'a pas pu se montrer à la hauteur des attentes. L'absence de rapport et d'excuse est un nouveau coup dur pour les populations congolaise, rwandaise et burundaise, ainsi que leurs diasporas en Belgique qui ne se voient toujours ni respectées ni considérées face aux souffrances du passé. Alors qu'il a été démontré que le système colonial était caractérisé par une relation inégale de domination, de racisme et d'exploitation, il semble malgré tout que les mentalités n'ont finalement pas évolué partout autant que les écologistes l'espéraient », se convainc le parti politique.

Pour Guillaume Defossé, il reste néanmoins aujourd'hui des documents parlementaires comme le rapport des experts qui, s'ils ne seront pas votés, témoignent malgré tout du travail effectué, des propos inédits qui ont enfin pu être tenus dans l'enceinte de la démocratie belge et peuvent servir à faire évoluer la société de telle manière que la Belgique sera prête à enfin présenter des excuses à court ou moyen terme.

Patrick Ndongidi

9E CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS

Félix Tshisekedi attendu ce mercredi à Mbandaka

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, arrive pour la toute fois à Mbandaka, ex-Coquilatville, depuis son accession au pouvoir. Ce déplacement coïncide avec la neuvième session de la Conférence des gouverneurs qui se tient dans cette ville.

Autrefois très pessimiste à cause des nombreux reports, la population est cette fois-ci assurée et convaincue de la tenue du forum des gouverneurs, le neuvième du genre. La liesse observée témoigne que les habitants du chef-lieu de la province de l'Équateur tiennent à réserver un accueil sans précédent au père de la nation congolaise.

La ville de Mbandaka est, en effet, en pleine mutation, pas

seulement pour l'arrivée du chef de l'État, mais aussi, dans le cadre de son développement. Des travaux de grande envergure y sont observés, avec la construction et la modernisation des grandes infrastructures, notamment les routes, les hôpitaux, l'aéroport et la voirie urbaine.

Avec le Programme de 145 territoires, la province de l'Équateur va connaître son décollage. La pose des poteaux

d'éclairage public s'intensifie grâce au projet initié par le président de la République, à travers l'entreprise Anser. Il sied de signaler la présence, à cette occasion, de plusieurs membres du gouvernement, ressortissants du Grand Équateur pour la plupart, et de tous les gouverneurs des vingt-six provinces de la République, premiers concernés par cette neuvième Conférence des gouverneurs prévue du 22 au

23 décembre. Ces assises sont instituées par la loi organique n° 8/ 015 du 07 oct 2008, avec pour mission d'émettre des avis et de formuler des suggestions sur la politique à mener et sur la législation à édicter par la République.

En 2021, la Conférence s'était tenue à Kinshasa. Un mémo avait été adressé au chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans lequel les gouverneurs demandaient un

moratoire suspendant les motions de défiance des députés provinciaux, la régularisation de la dotation des crédits d'investissement pour la visibilité des actions du président de la République. Ils avaient également recommandé le paiement régulier de la rétrocession due aux provinces.

Signalons que le chef de l'État va tenir un mega meeting juste après son arrivée ce mercredi.

Alain Diasso

CHAN ALGÉRIE 2023

Otis Ngoma va lancer la préparation avec 39 présélectionnés

Qualifiés pour la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) en Algérie, les Léopards locaux vont lancer leur préparation ultime pour cette compétition, avec un groupe de trente-neuf joueurs présélectionnés.

Le sélectionneur Otis Ngoma Kondi a publié, le week-end dernier, une liste de trente-neuf joueurs retenus pour les préparatifs de la phase finale de la 7^e édition du Chan, prévue du 13 janvier au 4 février 2023 en Algérie. Le staff technique va organiser, du 27 au 31 décembre à Kinshasa, un mini stage de conditionnement pour arrêter sa liste à vingt-huit joueurs. Ce groupe se rendra à Tunis le 2 janvier 2023 pour la suite du stage, avec à la clé deux matches amicaux le 5 et 8 janvier. La délégation congolaise rejoindra Annaba, en Algérie, le 10 janvier, où elle installera son quartier général pour le premier tour. La République démocratique du Congo partage le groupe B avec la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Ouganda.

Les trente-neuf joueurs retenus sont donc les gardiens de but Yves Mukawa (FC Lupopo), Siadi Baggio (Mazembe), Hervé Lomboto (DCMP), Jackson Lunanga (Dauphins Noirs) et Lukiese Kembo (Rangers) ; les défenseurs sont Issama Mpeko (Mazembe), Beni Ndondala



Les Léopards locaux

Makonzo (Jeunesse sportive de Kinshasa), Jacques Mangoba (V.Club), Ernest Luzolo Nsita (Mazembe), Boka Issaka (Lupopo), Ebunga Simbi (V.Club), Arnold Mavungu (Blessing FC), Ndongala Liwanda (Dcmp), Ikoyo Iyembe (Lupopo), Mondeko Zatu (Mazembe) et Mfingi

Magemba (V.Club).

Les milieux de terrain présélectionnés sont Mukaka Kalaba (Tshinkunku), Mika Miché (Lupopo), Mutumosi Zilu (V.Club), Kalonji Mira (Renaissance), Onoya Sangana (Maniema Union), Jonathan Nkanu (Maniema Union), Zemanga Soze (Mazembe),

Efoloko Nzolama (Kuya), Kikassa Wamba (V.Club), Ilunga Tshibanda (Céleste), Mpia Nzengeli (Maniema Union). Les attaquants appelés sont Fortuna Sacré Boeny Sacré (Rangers), Jephté Kapela (Céleste), Bola Lobota (Lupopo), Philippe Kinzumbi (Mazembe), Elie Mpanzu

(V.Club), Mola Otinga (Sanga Balende), Adam Bossunzali (Mazembe), Santu Éric Kabwe Waba (V.Club), Obed Mayamba (Maniema Union), Horso Mwakwaku (Tshinkunku), Jean-Marc Makusu Mundele (Lupopo) et Jonathan Ikangalombo (DCMP).

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Lupopo soumet Renaissance à Kinshasa

Le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi s'est remis de sa défaite face à V.Club (1-2) au match précédent en battant, le 18 décembre, au Stade des martyrs de la Pentecôte à Kinshasa, le FC Renaissance du Congo par 3-1, en match comptant pour la 9^e journée du 28^e championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Mongo Lompala à la 7^e min et Manu Bola à la 24^e ont marqué pour les joueurs de l'entraîneur malien Mohamed Magassouba, en première période. En seconde période, les Cheminots ont inscrit leur troisième but à la 89^e min par Sydney Lokale. Samuel Fourah a sauvé l'honneur des Renais à la 90^e min.

C'est la sixième victoire de la saison en huit matches pour Lupopo qui totalise dix-neuf points, à égalité avec Maniema Union de Kindu. Le FC Renaissance du Congo est bloqué à deux points après six matches.

M.E.



39^e CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA CONFEJES

Le Congo lance un concours sur la création du logo

Le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi organise, du 19 décembre au 5 janvier 2023, dans le cadre des préparatifs de la 39^e conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Confejes) que Brazzaville va accueillir du 24 au 29 mars de l'an prochain sur le thème « La Jeunesse, le sport et le loisir, facteurs de relance post-covid-19 en faveur du développement durable », un concours sur la création du logo.

Le concours, ouvert à toute personne de nationalité congolaise sans distinction de sexe, est doté de prix pour les trois meilleures réalisations. « Pour toute information, se rendre au gymnase Henri-Elendé, situé à proximité du stade Alphonse-Massamba-Débat, ou appeler aux contacts whatsapp 066079913 ou 055477577 », précise le communiqué, signé par Benjamin Alphonse Loukakou, le chargé de mission Confejes.

Cette conférence internationale regroupera les délégations des quarante-trois États et gouvernements membres de la Confejes. Brazzaville a été choisie pour abriter l'abriter lors de la 38^e Conférence ministérielle tenue à Ouagadougou, en février 2021.

Rude Ngoma



Termes de Référence

PROJET/PROGRAMME : WCS CONGO**FONCTION : CONSULTANT (E) FORMULATION D'ALIMENT DE VOLAILLE****A. Résumé****Rôle**

Le ou la consultant (e) est chargé (e) de développer des formules d'aliments de haute qualité avec les intrants disponibles au niveau local y compris la production et l'incorporation des vers de farine / larves de mouche dans l'alimentation des volailles.

Localisation : Ouesso

Responsable hiérarchique : Chief of Party

Compétences essentielles

- Agronome spécialiste de l'élevage de volaille ;
- Disposer de compétences solides sur la formulation d'aliment de volaille ;
- Avoir une bonne connaissance des besoins alimentaires de la volaille à double usage (production de chair et des oeufs de table) et des techniques de rationnement ;
- Disposer de compétences avérées sur la production des vers de farine ou des larves de mouche
- Disposer de solides compétences sur la formulation d'aliment volaille à base de vers de farine ou de larves de mouches
- Maîtrise de la langue française, avoir la connaissance du lingala est primordial

B. Contexte**Aperçu du programme EPP-P**

L'USAID a financé un projet de conservation de la biodiversité du nord du Congo en diversifiant les moyens de subsistance des agents de la chaîne de valeur de la viande de brousse et en augmentant la production de volaille. C'est un partenariat entre la Wildlife Conservation Society (WCS), une organisation internationale à but non lucratif de premier plan pour la conservation de la faune et de la flore sauvages, qui opère en République du Congo depuis 30 ans, et la World Poultry Foundation (WPF), des experts techniques de premier plan dans l'application des techniques de production de volaille pour réduire la pauvreté rurale.

Le projet EPP-P a émis le besoin de consulter un(e) expert (e) en formulation d'aliment de volaille afin de former les unités de couvaision et les petits éleveurs sur la formulation de l'aliment de haute qualité pour les besoins des poussins et des poulettes de la nouvelle race de volaille appelée Sasso.

C. Responsabilités principaux

- Faire un inventaire des intrants disponibles au nord Congo, pouvant être utilisé dans la formulation de l'aliment de volaille;
- Etablir un calendrier de la disponibilité de ces intrants en fonction des saisons au nord Congo;
- Proposer des formules alimentaires des volailles à double usage en fonction de la disponibilité des intrants au niveau local suivant l'âge des volailles;
- Former les grands et les petits producteurs sur les techniques de production des vers de farines / larves de mouche et à les incorporer dans les formules alimentaires.

Livrables

- Une note de démarrage, comprenant une description complète de la méthodologie après la réunion de recadrage avec l'équipe du projet
- Une fiche sur la disponibilité des intrants au nord Congo suivant les saisons ;
- Une fiche de formules alimentaires tenant compte de la disponibilité des intrants selon : les saisons et l'âge des volailles;
- Une fiche de formules alimentaires (démarrage, croissance et ponte) pour les unités de couvaision et celles des petits éleveurs respectant leurs besoins;
- Support de formation pour les unités de couvaision et les petits éleveurs.
- Rapport final étant la compilation de tous les livrables

Durée de la consultance

La consultance est évaluée à 14 homme-jours, et devra se clôturer au 31 mars 2023. La période envisagée pour le début de la consultance est février 2023. Le point de contact pour cette consultance est le Chief of Party du projet EPP-P.

Chronogramme indicatif

Étape	Responsabilité	Période	Lieu	Qui est impliqué
Méthodologie/réunion de démarrage/rapport de démarrage préliminaire	Consultant	Semaine 1	Bureau	Equipe EPP,
Échanges avec les responsables des unités de couvaision sur leurs besoins	Consultant	Semaine 1	Bureau	Equipe EPP + responsables unités de couvaision
Inventaire des intrants et de leurs disponibilités au nord Congo	Consultant	Semaine 1	Bureau + terrain	Equipe EPP
Proposition et validation de formules alimentaires	Consultant	Semaine 2	Bureau + terrain	Equipe EPP
Séance pratique sur la formulation de l'aliment de volaille aux unités de couvaision et la production de vers de farine/larves de mouche	Consultant	Semaine 2	terrain	Equipe EPP + responsables unités de couvaision (RUC)
Séance pratique sur la formulation de l'aliment de volaille avec les petits éleveurs et la production de vers de farine/larves de mouche	Consultant	Semaine 2	terrain	Equipe EPP + petits éleveurs
Test de quelques formulations d'aliments au niveau des petits éleveurs et des unités de couvaision	Consultant	Semaine 2	Terrain	Equipe EPP + petits éleveurs + RUC
Rapport final	Consultant	Semaine 2	Bureau	Consultant

Calendrier de facturation

Le paiement du consultant sera effectué conformément aux procédures de WCS : 25% à la signature du contrat, et le solde une fois l'ensemble des livrables validés par le Chief of party WCS.

Contenu de l'offre technique :

Les candidatures au poste de consultant doivent comprendre les éléments suivants :

- a) Une proposition technique ne dépassant pas 10 pages contenant :
 - La présentation du prestataire : Profil, raison sociale, expériences antérieures, motivation
 - Une compréhension et une interprétation des termes de référence.
 - La méthodologie à utiliser pour réaliser la mission, y compris les outils qui seront utilisés pour chaque produit livrable et un calendrier d'activités prévues.
 - Des descriptions d'expérience de trois missions les plus pertinentes par rapport à la mission des présents TdR
 - Les contacts (nom, téléphone et email) des personnes références liés aux trois expériences présentées.

b) Les documents suivants doivent être soumis avec la proposition technique en annexe pour les cabinets :

- NUI
- RCCM
- Patente en cours

Contenu de l'offre financière:

L'offre financière doit inclure les honoraires et tous les frais remboursables liés à l'étude y compris l'achat des intrants pour l'élaboration des formules alimentaires. Les frais liés au transport, hébergement et per diem seront directement pris en charge par WCS, selon les taux en vigueur. Le budget de la proposition financière doit être préparé en francs CFA.

Dépôts des candidatures

Veillez envoyer votre dossier aux adresses ci-après : wsccongobrazza@wcs.org et sbagnan@wcs.org ; ou déposer une copie imprimée de votre offre technique et financière au bureau de WCS-Congo à l'adresse suivante : 151, Avenue Général Charles de Gaulle, Quartier Marché Plateau-Ville, ou bureau de Ouesso Quartier Mboma

Les dossiers de candidature (physiques ou électroniques) doivent nous parvenir au plus tard le 10 janvier 2023.

COOPÉRATION

Bamako et la Banque mondiale signent deux accords de financement

Deux accords de financement de 287 millions d'euros pour accroître l'accès aux services d'assainissement et d'eau de la ville de Bamako, d'une part, et la productivité agricole du renforcement de la résilience des ménages ruraux vivant dans les zones aride, d'autre part, ont été signés entre le Mali et l'institution financière de Bretton Woods.

Les deux accords ont été signés du côté malien par le ministre de l'Economie et des Finances, Alousseni Sanou, et pour la Banque mondiale par sa directrice, Clara De Souza. « Ces financements concernent le projet de résilience urbaine de la ville de Bamako pour un montant de 256,2 millions d'euros, soit environ 168 056 183 400 FCFA et le projet de développement agricole des zones arides au Mali, pour un montant de 30,80 millions d'euros, soit environ 20,20 milliards de FCFA », indique le communiqué.

« La signature de ces deux accords de financement est la matérialisation des priorités des plus hautes autorités, en adéquation avec le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable pour la période 2019-2023 », a déclaré Alousseni Sanou.

Il a affirmé que « le projet de résilience urbaine de la ville de Bamako (Pruba) est une opération qui a pour objectif d'améliorer l'accès aux services de traitement des déchets urbains, d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable, d'accroître la résilience aux inondations dans certaines zones vulnérables du district de Bamako et des communes voisines ciblées, et de renforcer les

capacités de gestion urbaine ». Avant d'ajouter que « les investissements proposés consistent à réaménager la décharge de Noumoubougou en un centre moderne d'enfouissement technique, incluant des équipements pour la valorisation des déchets, et à aménager un second site à Mountougoula pour doter le grand Bamako d'une capacité de traitement de 20 ans ». Une capacité qui sera augmentée par la modernisation de la cellule existante pour atteindre une capacité supplémentaire de deux millions de tonnes sur les quarante hectares restants du site. En outre, deux usines de traitement des boues fécales seront construites pour remédier à l'absence actuelle de tout système d'assainissement approprié de Bamako, avec une capacité journalière totale de 600 m³, équivalant à 42 tonnes de matière sèche, bénéficiant à 700 000 habitants. Huit cents blocs latrines seront construits dans les établissements publics sélectionnés. Les ménages les plus pauvres, situés à proximité de ces établissements, bénéficieront également de la construction de vingt mille latrines domestiques. Concernant le projet de développement agricole des zones arides du Mali, l'objectif



Le siège de la Banque mondiale à Washington

visé à améliorer la productivité agricole et renforcer la résilience des ménages ruraux vivant dans les zones arides ciblées. Il s'agit d'un financement additionnel qui couvrira les

coûts d'une réponse d'urgence à l'insécurité alimentaire, ainsi que ceux occasionnées par les pressions inflationnistes dues en partie à la crise en Ukraine et à l'insécurité. Les activités du

Noël Ndong

ASSAUT DU CAPITOLE

Des poursuites pénales contre Donald Trump

Après dix-huit mois de travaux, la commission d'enquête parlementaire sur l'assaut du Capitole en 2020 a livré, le 19 décembre, ses conclusions sur l'ancien président américain, Donald Trump.

Donald Trump a été jugé « inapte » à occuper de nouvelles fonctions de pouvoir par la numéro deux du groupe d'élus. La commission d'enquête a recommandé que l'ancien président soit poursuivi en justice pour entrave à une procédure officielle (de certification des résultats d'un scrutin présidentiel), de complot à l'encontre de l'État américain, de fausses déclarations et, surtout, pour appel à l'insurrection.

« La commission a rassemblé des preuves significatives montrant que le président Trump a eu l'intention de perturber la transition pacifique du pouvoir, telle que prévue dans notre Constitution », a déclaré peu avant un vote l'élue à la chambre des représentants, Jamie Raskin. « Nous pensons que les



preuves accumulées lors de notre enquête justifient la recommandation de poursuites pénales contre Donald Trump », a-t-elle ajouté.

Ces chefs d'accusation sont

passibles de peines de prison et d'une interdiction d'exercer toute fonction publique. Cette requête de la commission parlementaire n'est pas contraignante, mais pourrait accentuer la pression sur

les procureurs pour qu'ils agissent, alors que de multiples enquêtes visent Donald Trump.

Les quatre chefs d'inculpation recommandés par les élus-enquêteurs sont les sui-

vants : appel à l'insurrection, complot à l'encontre de l'État américain, entrave à une procédure officielle (de certification d'un scrutin présidentiel) et fausses déclarations. Ces motifs peuvent entraîner des peines de prison et l'interdiction d'assumer toute fonction publique, alors que l'ancien président a annoncé qu'il se relançait dans la course à la Maison-Blanche pour 2024.

Rappelons que le 6 janvier 2021, des partisans de l'ancien président Trump affirmant à tort, comme lui, que la présidentielle de 2020 lui avait été « volée » par Joe Biden, avaient violemment attaqué le siège du Congrès à Washington pour stopper la certification des résultats, faisant trembler la démocratie américaine.

Yvette Reine Nzaba



Chronogramme indicatif

TERMES DE RÉFÉRENCE**PROJET/PROGRAMME : WCS CONGO****FONCTION : CONSULTANT EXPERT EN MARKETING COMMERCIAL****A. Résumé****Rôle**

Le (a) consultant (e) sera chargé (e) d'élaborer une stratégie de marketing permettant de promouvoir une nouvelle souche de volaille hybride dans le nord Congo à savoir la Sasso. L'élevage de cette nouvelle souche plus résistante que la volaille locale et moins contraignante que les souches commerciales est une alternative à la viande de brousse car elle est une source de protéine animale domestique.

Localisation : Ouessou

Responsable hiérarchique : Chief of Party

Compétences essentielles et profil

- Avoir une expérience avérée dans le développement et le lancement de campagnes publicitaires et marketing, notamment dans le milieu du développement rural ;
- Avoir une expérience confirmée dans les études d'analyse de marché, l'élaboration des stratégies marketing et commerciale ainsi que dans l'élaboration des plans marketings
- Avoir une bonne connaissance du Congo en général et du Nord Congo en particulier ;
- Démontrer une bonne compréhension des publics cibles (Communauté rurale, péri-urbaine et urbaine dans le nord Congo) ;
- Avoir une grande expérience de terrain et de mise en œuvre de plans stratégique de marketing commercial dans les pays en voie de développement ;
- maîtrise de la langue française, avoir la connaissance du Lingala serait nécessaire

B. Contexte**Aperçu du programme EPP-P**

L'USAID a financé un projet de conservation de la biodiversité du nord du Congo en diversifiant les moyens de subsistance des agents de la chaîne de valeur de la viande de brousse et en augmentant la production de volaille. C'est un partenariat entre la Wildlife Conservation Society (WCS), une organisation internationale à but non lucratif de premier plan pour la conservation de la faune et de la flore sauvages, qui opère en République du Congo depuis 30 ans, et la World Poultry Foundation (WPF), des experts techniques de premier plan dans l'application des techniques de production de volaille pour réduire la pauvreté rurale.

Le projet EPP-P a émis le besoin de consulter un expert en marketing commercial afin d'élaborer une stratégie, les outils commerciaux et marketing qui seront utilisés pour mettre en œuvre cette stratégie.

C. Responsabilités principales**Livrables attendus**

- Une note de démarrage, comprenant une description complète de la méthodologie après la réunion de cadrage avec l'équipe du projet
- La stratégie commerciale et marketing de la souche Sasso ainsi que les outils d'accompagnement en lien avec la stratégie proposée pour sa mise en œuvre
- Le plan de communication avec les Outils/supports ainsi que les étapes séquentielles et les périodes de mise en œuvre
- Les supports de formation de l'équipe et des responsables des unités de couvainson
- Le rapport final étant la compilation de tous les livrables

Durée de la consultance

La consultance est évaluée à 30 homme-jours, et devra se clôturer au 31 mars 2023. La période envisagée pour le début de la consultance est février 2023.

Le point de contact pour cette consultance est le Chief of Party du projet EPP-P.

Chronogramme indicatif

Étape	Responsabilité	Période	Lieu	Qui est impliqué
Méthodologie/réunion de démarrage/rapport de démarrage préliminaire	Consultant	Semaine 1	Bureau	Equipe EPP, Représentant SWM, un représentant du département communication
Revue bibliographique sur l'analyse socio-économique de la chaîne de valeur volaille	Consultant	Semaine 1	Bureau	Equipe EPP, Représentant SWM
Élaboration de la stratégie marketing commercial de la poule Sasso	Consultant	Semaine 2	Bureau+ terrain	Consultant, personnes ressources, Equipe EPP, Représentant SWM, un représentant du département communication
Développement des outils marketing	Consultant	Semaine 2	Bureau	Consultant, personnes ressources, Equipe EPP, Représentant SWM, un représentant du département communication
Présentation et Validation du Rapport sur la Stratégie de marketing et des outils élaborés	Consultant	Semaine 3	Bureau	Équipe EPP, Représentant SWM, Directrice Technique, un représentant du département communication
Formation de l'équipe puis des responsables des unités de couvainson sur le marketing Tester la nouvelle stratégie en lançant la campagne de marketing	Consultant	Semaine 3	Bureau + terrain	Équipe EPP, Représentant SWM, responsables unités de couvainson, un représentant du département communication
Transmission de livrable : Rapport final présentant la Stratégie de marketing et des outils élaborés et Rapport du test des outils au grand public	Consultant	Semaine 4	Bureau	Consultant

Calendrier de facturation

Le paiement du consultant sera effectué conformément aux procédures de WCS : 25% à la signature du contrat, et le solde une fois l'ensemble des livrables validés par le Chief of party WCS.

Contenu de l'offre technique :

Les candidatures au poste de consultant doivent comprendre les éléments suivants :

- Une proposition technique ne dépassant pas 15 pages contenant :
 - La présentation du prestataire : Profil, raison sociale, expériences antérieures, motivation
 - Une compréhension et une interprétation des termes de référence.
 - La méthodologie à utiliser pour réaliser la mission, y compris les outils qui seront utilisés pour chaque produit livrable et un calendrier d'activités prévues.
 - Des descriptions d'expérience de trois missions les plus pertinentes par rapport à la mission des présents TdR
 - Les contacts (nom, téléphone et email) des personnes références liés aux trois expériences présentées.

b) Les documents suivants doivent être soumis avec la proposition technique en annexe pour les cabinets :

- NIU
- RCCM
- Patente en cours

Contenu de l'offre financière :

L'offre financière doit inclure les honoraires et tous les frais remboursables liés à l'étude. Les frais liés au transport, hébergement et per diem seront directement pris en charge par WCS, selon les taux en vigueur. Le budget de la proposition financière doit être préparé en francs CFA.

Dépôts des candidatures

Veillez envoyer votre dossier aux adresses ci-après : wsccongobrazza@wcs.org et sbagnan@wcs.org ; ou déposer une copie imprimée de votre offre technique et financière au bureau de WCS-Congo à l'adresse suivante : 151, Avenue Général Charles de Gaulle, Quartier Marché Plateau-Ville, ou bureau de Ouessou Quartier Mboma.

Les dossiers de candidature (physiques ou électroniques) doivent nous parvenir au plus tard le 10 janvier 2023.

LIVRES

Sayine D. Mboumba-Koho présente son florilège « Nuits de flammes »

La dédicace du recueil de poèmes a eu lieu, le 17 décembre, au village Kati, dans le quatrième arrondissement Loandjili, en présence de Chardin Alphonse Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire, des amoureux de belles lettres et des invités. La critique littéraire de l'ouvrage a été faite par le poète Xavier Dianga Mabika.

Paru aux Editions Kemet, le recueil de poèmes «Nuits de flammes» est le premier ouvrage de Sayine D. Mboumba-Koho. C'est un assemblage de cinquante-quatre poèmes avec des thématiques variées mettant en exergue l'évocation des souvenirs personnels, l'ancrage de la terre et la culture congolaise sans oublier la quête de la liberté. ««Nuits de flammes», une belle oxymore. Nuits d'Afrique d'hier, noires, profondes, tragiques et mystiques. Nuits d'Afrique d'aujourd'hui chargées de désillusions, chemins invisibles. Nuits d'Afrique de demain, flammes de promesses, flammes d'espérance », a dit Xavier Dianga Mabika, en présentant l'œuvre. « *Le mérite de ce jeune poète c'est de ne pas oublier ses racines, de s'attacher à ses traditions, mais aussi de reconnaître le mérite des aînés et de les suivre à la lumière de leurs paroles* », a-t-il ajouté. «Nuits de flammes» est un



Photo de famille à la fin de la présentation de l'ouvrage / Adiac

recueil de poèmes mêlant espoir et désespoir dans un monde où tout s'oppose, a dit Sayine D. Mboumba -

Koho, l'auteur, indiquant qu'il aime présenter les choses comme étant en opposition car, pour lui, la poé-

sie doit susciter le questionnement et l'interrogation. «*L'Afrique profonde d'hier; d'aujourd'hui et de demain*

bouge dans les nuits et flammes à travers son parcours tragique et mystique. Comment ne pas interroger les visages des masques, les yeux des fleuves dans lesquels se cachent les promesses du continent ? Le feu de la jeunesse et des désillusions du moment répond à l'urgence de l'humanité en perte de vitesse. Telle est la métaphore de cette belle invite à l'espoir», est écrit en quatrième de couverture. Né le 13 juillet 1992 à Loango, dans le district de Kibangou, Sayine D. Mboumba-Koho est passionné de littérature depuis sa tendre enfance. Au lycée, il va créer avec ses amis un cercle littéraire. A l'instar de tout jeune écrivain en herbe, il veut suivre les pas des aînés dans la discipline tels Gabriel Mwené Okoundji, Marie-Françoise Ibovi, Hugues Eta. Il poursuit actuellement ses études au département de littérature et civilisation africaine de l'Université Marien-Ngouabi. **Hervé Brice Mampouya**

« Le mérite de ce jeune poète c'est de ne pas oublier ses racines, de s'attacher à ses traditions, mais aussi de reconnaître le mérite des aînés et de les suivre à la lumière de leurs paroles »

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots droits, des mots chevillés qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots enneigés quand ne grande pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de larges.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Couteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Poèmes d'attente pour Jean-Blaize Bilombo Simba" (2013), de "Les Fragments saupiquetés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent TENGU

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

L'Harmattan

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÈMES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

L'Harmattan

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Jacques BOUYA
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et des Grandes Travaux

Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

ÉdiLivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Pacide MOUNGOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ARTISANAT

Le gouvernement explique l'intérêt économique du raphia

Dans le cadre de "La semaine des métiers du raphia", la ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, et son collègue chargé de la Réforme de l'Etat Luc-Joseph Okio, ont animé un panel sur le thème : « Gestion durable, pérennisation du tissu raphia et mise en valeur de la chaîne ».

Lors du panel interministériel ayant marqué la journée du 19 décembre, dans le cadre de "La semaine des métiers du raphia", la ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, et le ministre délégué auprès du Premier Ministre en charge de la Réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio, ont éclairé la lanterne des participants sur la manière de valoriser le raphia, le pérenniser et mettre en valeur sa chaîne de production. « Le gouvernement est conforté dans son ambition de faire en sorte que le raphia contribue à la diversification de l'économie, la création de la richesse et de l'emploi à travers les métiers qui se développent, grâce à ce produit traditionnel », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Pour sa part le ministre Luc-Joseph Okio a appelé les Congolais à s'approprier le raphia qui est l'une des richesses nationales. « La maîtrise du tissage du raphia, qui date d'il y a



Les ministres Luc Okio et Jacqueline Lydia Mikolo/Adiac

longtemps perdue jusqu'à nos jours. Nous devons donc le valoriser », a-t-il déclaré. Le Premier ministre, Anatole Colinet Makosso, qui est passé pour visiter les expositions vente, a souligné que la diversification de l'économie passe aussi par les entreprises artisanales, en saluant cette initiative qui consiste, entre autres, à faire la promotion du raphia et susciter

les vocations.

Il convient de rappeler que "La semaine des métiers du raphia" a été lancé, le 16 du mois en cours, et prendra fin le 23. « Les métiers du raphia dans la diversification de l'économie congolaise » en est le thème. Les objectifs poursuivis par cette activité sont, entre autres, mettre en lumière de nombreuses opportunités de car-

rière à saisir dans les métiers du raphia. Elle facilite, par ailleurs, des rencontres B to B entre tisserands, couturiers modélistes, designers, peintres, brodeurs... Il y a aussi, les ateliers et tables rondes avec des experts en la matière pour un transfert de compétences. Les stands d'exposition-vente sont déployés pour sensibiliser et faire reconnaître les vocations.

Aussi, les différents artisans, gestionnaires d'entreprises artisanales, dont le travail a pour base le raphia, prennent connaissance de tous les outils qui sous-tendent l'accompagnement qu'ils peuvent bénéficier avec l'appui du gouvernement, à travers le ministère en charge de l'Artisanat et d'autres partenaires.

Rominique Makaya

DIASPORA

Des passeports disponibles pour des Congolais de France

Les hautes autorités congolaises portent à nouveau une attention particulière sur leurs compatriotes établis en France. Le ministre Jean Dominique Okemba a présidé, le 19 décembre, la cérémonie de remise des passeports qui s'est déroulée à l'ambassade du Congo, dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions entre l'État congolais et le collectif de la diaspora.

La cérémonie a constitué la deuxième rencontre citoyenne entre le vice-Amiral Jean Dominique Okemba, ministre, secrétaire général du Conseil national de sécurité, et le collectif des Congolais résidant en France anciennement connus sous le vocable des « Combattants ». Elle s'est déroulée dans la salle verte de l'ambassade du Congo et doit sa réussite au fait que celle-ci s'est employée à remplir sa part de mission avec grande diligence. Il est, d'ailleurs, à noter que c'est devenu l'une des missions quotidiennes de grande utilité qu'exerce le consulat avec son service de l'état civil.

Rodolphe Adada a tenu à le rappeler en s'adressant aux heureux récipiendaires du jour dans son mot de bienvenue, soulignant que l'ambassade constitue « la Maison commune » pour tous les Congolais et « qu'ils soient convaincus du désir de la part de tous d'aller vers d'autres réalisations en faveur du Congo et de ses enfants, quel que soit le lieu où ils se trouvent ». Il a expliqué que certains enrôlements ont été effectués aux lieux respectifs des compatriotes ne pouvant pas effectuer le déplacement jusqu'à Paris. Le secrétaire général du Conseil national de sécurité a tenu à venir



La photo de groupe lors de la remise de passeports à l'ambassade du Congo en France, le 19 décembre 2022/Jean Bedel Bango

assister personnellement à cette cérémonie. Une occasion pour lui de relever le potentiel économique, technique, intellectuel et socioculturel de toutes les diasporas du monde, toutes confondues, qui jouent un rôle essentiel dans le développement de leur pays d'origine.

« Nous concevons qu'il en soit de même pour les Congolais de l'étranger dans le processus de développement et en matière de préservation de la paix au

Congo », a-t-il confié aux milliers de Congolais vivant à l'extérieur du pays.

À leur égard, un travail d'identification doit être mené. Ce qui permettrait par la suite de mesurer l'impact sur le développement, d'analyser et de comprendre les forces et faiblesses aux plans endogène et exogène.

C'est le travail déjà adopté par l'Union africaine depuis 2003 en invitant la diaspora africaine à participer pleinement à la construction

du continent et à souscrire à l'idée de la faire devenir la sixième région d'Afrique. Le Congo adhère à cette politique. Le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, place le vivre-ensemble comme un objectif majeur de développement et d'édification d'une nation unie, solidaire et de progrès.

Pour preuve, il a demandé au secrétaire général de sécurité de rencontrer à nouveau le collectif des Congolais afin de poursuivre le processus de dialogue républicain

initié par la diaspora et concrétisé à Paris, le 9 octobre dernier. Parole tenue à propos de ce dossier. « Vous m'avez demandé d'agir avec promptitude pour la délivrance d'un nouveau passeport à plusieurs d'entre vous : c'est chose faite ! », s'est réjoui Jean Dominique Okemba.

Concluant son propos, il a exhorté les récipiendaires en tant que précurseurs d'avoir à cœur de demeurer exemplaires, ouverts, pédagogues et solidaires afin que d'autres Congolais de l'étranger leur emboîtent le pas pour contribuer à la marche vers le développement du pays.

Pour que « désormais, le chef de l'Etat, père de la Nation, puisse compter sur l'engagement et la loyauté de tous les enfants de la République du Congo, y compris ceux de l'étranger ».

La cérémonie s'est poursuivie avec la remise des passeports aux récipiendaires. Anicet Goma, porte-parole du collectif, avec une émotion certaine, au nom des forces vives de la diaspora et des Congolais de la diaspora en général, a remercié les autorités congolaises qui ont tenu parole et ont permis la réalisation concrète de ce projet. « Vive l'unité de la Nation et qu'aille de l'avant et respandisse le Congo! ».

Marie Alfred Ngoma